

## MAIRIE D'ORELLE

### COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 FEVRIER 2009 à 19h

**PRESENTS :** PERRET Aimé, MAZZOTTA Noëlle, CHATEL Serge, FONTAINE Annick  
DARMENDRAIL Anne, MARTINET Pierre, PERRET Valérie, ANCELLIN René,  
BELLUARD Jean-Claude, TRAVERSAZ Willy et GRUART Philippe

**EXCUSE :**  
**ABSENT :**

**SECRETAIRE DE SEANCE:** ANCELLIN René

• **Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

- Le compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2009 est approuvé à l'unanimité. Une précision doit toutefois être apportée, le logo n'a pas été seulement présenté au conseil municipal, il a été accepté après un tour de table par 10 voix pour et une contre.

• **Affaires foncières**

- Il prend connaissance de 2 nouvelles demandes d'achat de lots au Crêt du Vlè 2, si ces 2 lots trouvent acquéreurs, la seconde tranche sera entièrement attribuée.

• **Comptes Administratifs 2008**

Le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2008 de la Commune, du lotissement du Crêt du Vlè ainsi que celui de la Régie Electrique et fixe les affectations de résultats.

- **Lotissement** : le Compte Administratif 2008 présente un résultat nul en fonctionnement qu'il n'y a donc pas lieu d'affecter, et un besoin de financement de 304 050,60 € reporté en déficit d'investissement.

- **Commune** : le Compte Administratif 2008 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 573 317,63 € et un besoin de financement de 1 308 458,67 € en section d'investissement. L'excédent d'exploitation est affecté en réserve d'investissement du budget primitif 2009 pour 2 373 753 € le reste, soit 199 564,63 € étant affecté en excédent de fonctionnement reporté.

• **Approbation des décisions prises par la Régie**

- Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Electrique qui s'est tenue le 3 février 2009 dont les décisions sont approuvées à l'unanimité :

- la présentation et l'approbation du Compte Administratif 2008, ainsi que l'affectation du résultat.
- le reclassement de M. TRAVERSAZ Eric, ainsi que l'attribution d'une prime exceptionnelle
- le bilan 2008 de la qualité des réseaux
- l'adhésion au groupement de commandes d'ELD pour la mise en œuvre du régime de retraite supplémentaire

• **Adhésion à l'ASADAC**

- Il décide de renouveler son adhésion à l'ASADAC pour l'année 2009.

• **CPI d'Orelle**

Il prend connaissance de la dissolution du CPI d'Orelle, la municipalité qui avait offert un véhicule à ce même CPI en demande donc la restitution.

- • **Questions diverses**

- Il prend connaissance d'un refus de service de repas au Chalet de Plan Bouchet alors que le télécabine et le télésiège de Peyron fonctionnaient. Le Maire souligne que dans la convention de DSP, il est stipulé que lorsque **les remontées mécaniques** fonctionnent, les gestionnaires doivent assurer leur service.

- Monsieur CHATEL fait un bref compte-rendu des réunions des hameaux.

Le Secrétaire de Séance,  
ANCELLIN René

Le Maire,  
Aimé PERRET